

Un environnement législatif insuffisamment protecteur pénalise la liberté de la presse en Suisse

La Suisse progresse de trois rangs au Classement mondial de la liberté de la presse publié chaque année par RSF, passant de la 12^e à la 9^e place. Cette avancée ne marque cependant pas de progrès réel. Car le nombre de points déterminants pour le Classement, lui, n'augmente pas. L'environnement juridique reste insuffisamment protecteur.

La progression de trois rangs enregistrée par la Suisse ne reflète dès lors que le recul de trois autres pays qui la devançaient l'année précédente (la Lituanie, le Timor oriental et le Liechtenstein). Le nombre de points obtenus par notre pays sur l'ensemble des cinq indicateurs utilisés* est même en très léger recul (84.01 contre 84.4 en 2023).

La Suisse continue à être pénalisée par son environnement législatif, très nettement en dessous du résultat des autres indicateurs (27^e rang). On relèvera à cet égard que le problème de l'application aux journalistes des dispositions pénales de la loi fédérale sur les banques n'a toujours pas trouvé de solution. Au contraire, le Conseil des Etats a voté, en décembre 2023, un postulat intitulé « Utilisation ultérieure des données obtenues illégalement » qui, s'il devait être mis en œuvre par le gouvernement, se traduirait par un nouveau et préoccupant recul.

RSF Suisse note en outre que le principe de transparence consacrant le droit d'accès des particuliers aux documents détenus par l'administration continue à faire l'objet de diverses stratégies de contournement, notamment sur les questions environnementales. Notre organisation a détaillé cet aspect dans un dossier mis en ligne cette semaine. Ce dossier relevait également une prise de conscience pour l'heure insuffisante en Suisse des dangers que les procédures-bâillons – les « SPAPP »** dont les mesures provisionnelles du droit civil constituent l'exemple par excellence – font courir à la liberté d'informer. Sur cette question, RSF Suisse attend que le Plan d'action national lancé par le conseiller fédéral Albert Rösti il y a exactement un an, le 3 mai 2023, apporte des progrès mesurables.

Par ailleurs, l'indice socio-culturel, qui mesure notamment le dénigrement et les attaques envers la presse basées sur des questions de genre, de classe, d'origine ethnique ou de religion, reste « plutôt bon » mais est en recul (du 4^e au 11^e rang). RSF Suisse relève à cet égard que l'année 2023 a été marquée par la condamnation en appel, par la justice vaudoise, de l'idéologue d'extrême droite Alain Soral pour discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle envers une journaliste de *La Tribune de Genève*. Ce verdict a été confirmé par le Tribunal fédéral en avril 2024. RSF Suisse salue cette décision qui fera jurisprudence et attend des autorités judiciaires qu'elles se montrent intransigeantes lorsque des professionnels des médias sont l'objet de propos haineux et discriminatoires.

La sécurité des journalistes en Suisse, elle, a évolué de manière positive. L'indicateur s'est légèrement amélioré par rapport aux années précédentes, marquées par des agressions verbales et parfois physiques sans précédent contre des journalistes, en particulier lors de manifestation contre les mesures décrétées pour lutter contre la pandémie. Cette légère amélioration s'explique avant tout par la fin de la crise sanitaire et des contestations qui l'ont accompagnée, souvent dans un climat préoccupant d'hostilité à l'égard des médias qui avait contribué à faire reculer la Suisse au 14^e rang en 2022.

* Contexte politique, cadre légal, contexte économique, contexte socioculturel et sécurité.

** *Strategic Lawsuits Against Public Participation.*